



COMITE DIRECTEUR

12/09/2023



CoDir CD91 du 12/09/2023 : PARTICIPANTS

Présent.e.s :

- Mmes Marie-Laure Petit, Brigitte Caudal, Véronique Chambrillon, Marie-Pierre Fouquet, Anne-Sophie Praquin, Sandrine Fortassin, Nadine Biabiany
- MM. Mamadou Sylla, Omer Zinsou, Victor Aceituno, Thierry Petit, Julien Courtas, Xavier Martin, Stéphane Godineau

Absent.e.s :

- MM.
- Mmes Delphine Derrouet

Excusé.e.s :

- MM. Karim Osman
- Mmes

Invité.e.s :

- MM. Laurent Asset, Timothé Fortassin

Assistent :

- MM. David Da Silva, Yanda Diop, Alban Borghi
- Mme Céline Galassi



POINT MANAGEMENT/PLANIFICATION

CoDir CD91 du 12/09/2023: MANAGEMENT

Calendrier Général 2023-2024

Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
MAR 1	VEN 1		DIM 1	VEN 1	LUN 1	JEU 1	VEN 1	LUN 1	MER 1	SAM 1	LUN 1
MER 2	SAM 2	EAD 1	LUN 2	SAM 2	MAR 2	VEN 2	SAM 2	MAR 2	JEU 2	DIM 2	MAR 2
JEU 3	DIM 3		MAR 3	DIM 3	MER 3	SAM 3	DIM 3	MER 3	VEN 3	LUN 3	MER 3
VEN 4	LUN 4		MER 4	LUN 4	JEU 4	DIM 4	LUN 4	JEU 4	DIM 4	JEU 4	JEU 4
SAM 5	MAR 5		DIM 5	MAR 5	VEN 5	LUN 5	MAR 5	VEN 5	DIM 5	MER 5	VEN 5
DIM 6	MER 6		LUN 6	MER 6	LUN 6	MAR 6	MER 6	SAM 6	LUN 6	JEU 6	SAM 6
LUN 7	JEU 7		SAM 7	JEU 7	MAR 7	DIM 7	JEU 7	DIM 7	MAR 7	VEN 7	DIM 7
MAR 8	VEN 8		DIM 8	VEN 8	LUN 8	JEU 8	VEN 8	LUN 8	MER 8	SAM 8	LUN 8
MER 9	SAM 9		LUN 9	SAM 9	MAR 9	VEN 9	SAM 9	MAR 9	JEU 9	DIM 9	MAR 9
JEU 10	DIM 10		MAR 10	DIM 10	MER 10	SAM 10	DIM 10	MER 10	VEN 10	LUN 10	MER 10
VEN 11	LUN 11	POLE DEVELOPPEMENT	MER 11	LUN 11	JEU 11	DIM 11	LUN 11	JEU 11	SAM 11	JEU 11	JEU 11
SAM 12	MAR 12	BUREAU/CODIR	DIM 12	MAR 12	VEN 12	LUN 12	MAR 12	VEN 12	DIM 12	MER 12	VEN 12
DIM 13	MER 13		LUN 13	MER 13	SAM 13	MAR 13	MER 13	SAM 13	LUN 13	JEU 13	SAM 13
LUN 14	JEU 14		MAR 14	JEU 14	DIM 14	JEU 14	JEU 14	DIM 14	MAR 14	VEN 14	DIM 14
MAR 15	VEN 15		DIM 15	VEN 15	LUN 15	JEU 15	VEN 15	LUN 15	MER 15	SAM 15	LUN 15
MER 16	SAM 16	TOR	LUN 16	SAM 16	MAR 16	VEN 16	SAM 16	MAR 16	JEU 16	DIM 16	MAR 16
JEU 17	DIM 17		MAR 17	DIM 17	MER 17	SAM 17	DIM 17	MER 17	VEN 17	LUN 17	MER 17
VEN 18	LUN 18		MER 18	LUN 18	JEU 18	DIM 18	LUN 18	JEU 18	SAM 18	JEU 18	JEU 18
SAM 19	MAR 19		DIM 19	MAR 19	VEN 19	LUN 19	MAR 19	VEN 19	DIM 19	MER 19	VEN 19
DIM 20	MER 20		LUN 20	MER 20	SAM 20	MAR 20	MER 20	SAM 20	LUN 20	JEU 20	SAM 20
LUN 21	JEU 21		SAM 21	JEU 21	DIM 21	JEU 21	JEU 21	DIM 21	MAR 21	VEN 21	DIM 21
MAR 22	VEN 22		DIM 22	VEN 22	LUN 22	JEU 22	VEN 22	LUN 22	MER 22	SAM 22	LUN 22
MER 23	SAM 23	REUNION DES CLUBS	LUN 23	SAM 23	MAR 23	VEN 23	SAM 23	MAR 23	JEU 23	DIM 23	MAR 23
JEU 24	DIM 24	RECYCLAGE CD91	MAR 24	DIM 24	MER 24	SAM 24	DIM 24	MER 24	VEN 24	LUN 24	MER 24
VEN 25	LUN 25		MER 25	SAM 25	VEN 25	LUN 25	LUN 25	JEU 25	SAM 25	MAR 25	JEU 25
SAM 26	MAR 26		JEU 26	DIM 26	MAR 26	VEN 26	MAR 26	VEN 26	DIM 26	MER 26	VEN 26
DIM 27	MER 27		VEN 27	MER 27	SAM 27	MAR 27	MER 27	SAM 27	LUN 27	JEU 27	SAM 27
LUN 28	JEU 28		SAM 28	JEU 28	DIM 28	JEU 28	JEU 28	DIM 28	MAR 28	VEN 28	DIM 28
MAR 29	VEN 29		DIM 29	VEN 29	LUN 29	JEU 29	VEN 29	LUN 29	MER 29	SAM 29	LUN 29
MER 30	EAD 1		SAM 30	SAM 30	MAR 30	JEU 30	SAM 30	MAR 30	JEU 30	DIM 30	MAR 30
JEU 31			MAR 31	DIM 31	MER 31		DIM 31	VEN 31			MER 31

JOIRS DE REPORT.

PRM : 20/01/24 - 06/04 ou 2/06/24

DM2 : 13/01/24 - 06/04 ou 2/06/24

DM3 : 3/12/23 - 14/01/24 - 31/03/24

PRF : 26/11/23 - 31/03/24 - 5/05/24

DF2 : 3/12/23 - 24/03/24

DM4 : 26/11/23 - 31/03/24 - 26/05/24

Calendrier provisoire en fonction du nombre d'équipes

FORMATIONS TECHNIQUES
FORMATIONS OFFICIELLES
POLE DEVELOPPEMENT
P MBF1 = PLATEAUX MINI-BASKET U9 FORMULE 3 ET U11 DESJANT
P MBF2 = PLATEAUX MINI-BASKET U9 FORMULE 2

CoDir CD91 du 12/09/2023: PLANIFICATION

POLE ADMINISTRATIF & FINANCIER : Appel à candidature - Calendrier 2023-2024

Type	Lieux	Date	Remarques
Réunion Rentrée des Clubs	MENNECY	23/09/2023	Confirmé
TOUS'O SPORT - Initiation Basket	?	?	?
Challenge Benjamins (U13 M/F)	?	?	?
3x3 OPEN & Championnat & Enterprise		18/10, 20/12, 31/01, 27/03	
Initiation 3x3 (point de rencontre des clubs)		16/10, 18/12, 29/01, 25/03	
Forum Mini-Basket		14/01/2024	
Journée Découverte Arbitrage	MASSY ?	25/02/2024	
Plateaux Loisirs		Du Nov à Mai	
TOUS'O SPORT – Journée Départementale	?	?	?
Fête du Mini – Basket - U7-U9-U11	PALAISEAU ?	08-09/06/2024	
Finales Championnat	?	04-05/05/2024	
Finales Coupe de l'Essonne	?	25-26/05/2024	
Détection U12 M/F	VILLEBON	30/06/2024	
Assemblée Générale CD91	?	22/06/2024	

CoDir CD91 du 12/09/2023: MANAGEMENT

Besoins de
salles pour les
formations



POLE FORMATION/DETECTION : Appel à candidature - Formations départementales CD91

Type	Lieux	Date	Remarques
Formation Arbitre Départemental (Session 1)	NOZAY	DU 29/08 AU 03/09/2023	
Formation Arbitre Clubs	A DEFINIR		
Formation Arbitre Départemental (Session 2)	MORIGNY	21-22/10 AU 28-29/10/2023	
Formation Officiel de Table de Marque CLUB	A DEFINIR		
Formation Officiel de Table de Marque REGION	A DEFINIR		
Formation BF Enfants	?	10/02/2024 – 06/04/2024 + TRONC COMMUN	
Formation BF Jeunes	?	12/02/2024 – 08/04/2024 + TRONC COMMUN	
Formation BF Adultes	?	11/02/2024 – 07/04/2024 + TRONC COMMUN	
BF TRONC COMMUN	?	19-20-21 AVRIL 2024	
Formation CS1-CS3	?	DU 02 AU 05 NOVEMBRE 2023	
AQSA (Attestation qualif. Sport Adapté	?	A DEFINIR	

CoDir CD91 du 12/09/2023: PLANIFICATION

Besoins de
salles pour les
formations



COMMISSION TECHNIQUE : Appel à candidature - Formations départementales CD91

Type	Lieux	Date	Remarques
<u>Sélections</u>	?	DU 23 AU 25 OCTOBRE 2023 + TIC	U13
	?	DU 26 AU 28 DECEMBRE 2023 + CIC	U14
	?	LE 02 ET 03 JANVIER + TIC NOEL	SEANCE U13
	?	DU 10 AU 12 AVRIL 2024	U12
<u>Camps Grands Gabarits</u>	?	26 ET 31 OCTOBRE 2023	U11 + U12 + U13 + U14
<u>Centres de perfectionnement</u>	?	14/01 21/01 28/01 04/02 03/03 10/03 17/03 + 24/03	U12 + U13
<u>Journées du 3x3</u>	?	18/10 20/12 31/01 27/03	



CoDir CD91 du 12/09/2023: MANAGEMENT

Réunions institutionnelles : A venir

1. **Réunion des Présidents - 28/09/2023 - Visio**
CD91 représenté par Mamadou SYLLA.
2. **CODIR LIFBB - 25/11/2023 - Paris Siège LIFBB**
CD91 représenté par Mamadou SYLLA.
3. **Réunion FFBB Zone Nord-Est 06/12/2023 – lieu à définir**
CD91 représenté par Mamadou SYLLA, Omer ZINSOU et David DA SILVA.
4. **Rencontre CD91 avec Mme GELOT VP Conseil Départemental Essonne – à planifier - Evry**
CD91 représenté par Mamadou SYLLA, Omer ZINSOU, Victor ACEITUNO et David DA SILVA.
5. **Réunion LIFBB annuelle des secrétaires généraux avec les services administratifs 10/11/2023 – Paris Siège LIFBB**
CD91 représenté par Céline GALASSI, Omer ZINSOU et David DA SILVA.



POINT GOUVERNANCE SAISON 2023-2024

MODIFICATION DANS LA STRUCTURE



- Les deux postes de Médecin et Jeune moins de 26 ans resteront vacants.
- Pas de changement au niveau du bureau CD91.
- Les responsables des pôles et commissions existantes restent à leur poste .
- Le CODIR accueille le jeune Timothé Fortassin en tant qu'invité.



CoDir CD91 du 12/09/2023: FONCTIONNEMENT 2023-2024

NOUVEAU COMITE DIRECTEUR

**Droit de
présence
et de vote
au CD**

**Quorum =
minimum 9
présents pour
que nos CODIR
se tiennent
valablement**

**Invités :
Droit de
présence
au CD**

1	Mamadou SYLLA	2	Marie-Laure PETIT
3	Omer ZINSOU	4	Delphine DERROUET
5	Victor ACEITUNO	6	Sandrine FORTASSIN
7	Karim OSMAN	8	Nadine BIABIANY
9	Julien COURTAS	10	Brigitte CAUDAL
11	Stéphane GODINEAU	12	Anne-Sophie PRAQUIN
13	Xavier MARTIN	14	Véronique CHAMBRILLON
15	Thierry PETIT	16	Marie-Pierre FOUQUET
17			
	Laurent ASSET		David DA SILVA
	Yanda DIOP		Alban BORGHI
	Céline GALASSI		Timothé FORTASSIN



CoDir CD91 du 02/07/2022: FONCTIONNEMENT 2021-2022

CONSTITUTION BUREAU CD91

Titulaires

Président	Mamadou SYLLA*
Vice-Présidente	Marie-Laure PETIT*
Secrétaire Général	Omer ZINSOU*
Secrétaire Général Adjointe	Anne-Sophie PRAQUIN
Trésorier	Victor ACEITUNO*
Trésorier Adjointe	Brigitte CAUDAL
Membres du Bureau	Marie-Pierre FOUQUET*
	Véronique CHAMBRILLON*
	Delphine DERROUET*
Invités	
Manager Général	David DA SILVA

*** Membre de droit participant aux réunions de bureau**



FONCTIONNEMENT 2023-2024

NOUVEAU COMITE DIRECTEUR

**Droit de
présence
et de vote
au CD**

**Quorum =
minimum 9
présents pour
que nos CODIR
se tiennent
valablement**

**Invités :
Droit de
présence
au CD**

1	Mamadou SYLLA	2	Marie-Laure PETIT
3	Omer ZINSOU	4	Delphine DERROUET
5	Victor ACEITUNO	6	Sandrine FORTASSIN
7	Karim OSMAN	8	Nadine BIABIANY
9	Julien COURTAS	10	Brigitte CAUDAL
11	Stéphane GODINEAU	12	Anne-Sophie PRAQUIN
13	Xavier MARTIN	14	Véronique CHAMBRILLON
15	Thierry PETIT	16	Marie-Pierre FOUQUET
17			
	Laurent ASSET		David DA SILVA
	Yanda DIOP		Alban BORGHI
	Céline GALASSI		Timotée FORTASSIN



FONCTIONNEMENT 2023-2024

CONSTITUTION BUREAU CD91

Titulaires

Président	Mamadou SYLLA*
Vice-Présidente	Marie-Laure PETIT*
Secrétaire Général	Omer ZINSOU*
Secrétaire Général Adjointe	Anne-Sophie PRAQUIN
Trésorier	Victor ACEITUNO*
Trésorier Adjointe	Brigitte CAUDAL
Membres du Bureau	Marie-Pierre FOUQUET*
	Véronique CHAMBRILLON*
	Delphine DERROUET*
Invités	
Manager Général	David DA SILVA

*** Membre de droit participant aux réunions de bureau**



FONCTIONNEMENT 2023-2024

Organisation et fonctionnement: Commission Sanitaire

Responsable Commission Sanitaire	Anne-Sophie PRAQUIN
	Mamadou SYLLA
	Marie-Laure PETIT
	Sandrine FORTASSIN
	Omer ZINSOU
	David DA SILVA



FONCTIONNEMENT 2023-2024

Organisation et fonctionnement: Pôle Développement (1)

Responsable Pôle Développement	Omer ZINSOU
Membres Pole/Commissions	Véronique CHAMBRILLON, Sandrine FORTASSIN, Philippe MARECHAL, Nadine BIABIANY, Marie-Pierre FOUQUET, Anne-Sophie PRAQUIN, Marie PERROT, Xavier MARTIN, Stéphane GODINEAU, Timothé FORTASSIN, David DA SILVA, Alban BORGHI, Yanda DIOP
Référent Dévpt & Camps Génération Basket	Alban BORGHI
Référent Dévpt & Basket Féminin	David DA SILVA
Référent 3x3/Mini Basket/VxE + OBE/OBC/OBL	Yanda DIOP
Evènements / Manifestations	Marie-Pierre FOUQUET - Omer ZINSOU



FONCTIONNEMENT 2023-2024

Organisation et fonctionnement: Pôle Développement (2)

Commission Développement (Basket Féminin, JJAC , Challenge Benjamins...)	Véronique CHAMBRILLON
Commission Mini Basket	Sandrine FORTASSIN
Commission 3x3	Karim OSMAN
Commission VxE	Philippe MARECHAL
Accompagnement des Structures (CTC, Création clubs, ...)	Karim OSMAN – Nadine BIABIANY
Pratiques adaptées-Handicap	David DA SILVA - Alban BORGHI
Patrimoine / Hall of Fame	Omer ZINSOU – Alban BORGHI



FONCTIONNEMENT 2023-2024

Organisation et fonctionnement: Pôle Développement (3)

Commission Mini Basket

Responsable

Sandrine FORTASSIN

Référent

Yanda DIOP

**Philippe MARECHAL
Nadine BIABIAN
Marie-Pierre FOUQUET
Marie PERROT
Xavier MARTIN
Stéphane GODINEAU
Timothé FORTASSIN**

Commission 3x3

Responsable

Karim OSMAN

Référent

Yanda DIOP

**DERROUET Delphine
TOURAILLE Adama
TOURAILLE Awa
KANTE Aboussatou
ZERCAL Linisa
BALIT Lina
MARECHAL Philippe
BOULARAS Alexandra**



FONCTIONNEMENT 2023-2024

Organisation et fonctionnement: Commission Technique

	NOM	PRENOM	MISSION
PRESIDENT	PETIT	THIERRY	REFERENT
MANAGER	DA SILVA	DAVID	" COUTEAU SUISSE "
<u>FORMATION DES CADRES</u>			
CTF	BORGHI	ALBAN	FORMATEUR
CTF	DIOP	YANDA	DEVELOPPEMENT
MANAGER	DA SILVA	DAVID	" BOUCHE-TROU "
<u>SECTEUR FEMININ</u>			
ENTRAINEUR U13	BORGHI	ALBAN	TECHNICIEN
ASSISTANTE U13	ALLA	WECAL	FORMATION DETB
ASSISTANTE U13	?	?	
ASSISTANT U13	DA SILVA	DAVID	" ANIMATEUR DE BANC "
ENTRAINEUR U14	DIOP	YANDA	TECHNICIEN
ASSISTANTE U14	VION	LAURA	FORMATION DETB
ASSISTANT U14	KANTE	HASSANE	FORMATION DETB
<u>SECTEUR MASCULIN</u>			
CTF	BORGHI	ALBAN	REFERENT U13 M
ASSISTANT U13	TOURE	LASSANA	FORMATION DETB
ASSISTANT U13	MAISONNEUVE	ROCH	DET B
ENTRAINEUR U14	BEN BOUZYANE	MOUADIB	TECHNICIEN
ASSISTANT U14	?	?	
ASSISTANTE U14	?	?	



FONCTIONNEMENT 2023-2024

Organisation et fonctionnement: Commission Qualification

Responsable Commission Qualification	Véronique CHAMBRILLON
	Marie-Pierre FOUQUET
	Yves MOUCHEL
	Noëlle CANOVA
	Delphine DERROUET
	Nathalie BARNIAUD
	Monique BOIVIN
	Danielle DIAZ
	Alain DEMARIGNY
	Anne-Sophie PRAQUIN
	Stéphane GODINEAU



FONCTIONNEMENT 2023-2024

Organisation et fonctionnement: Pôle Sportif

Responsable Pôle Sportif	Marie-Laure PETIT
Membres	Claudy BOURET, Brigitte Caudal, Noëlle Canova, Stéphanie Walles, Julie Gomes, Yasmine Ashaoui, Célia Canova, Virginie Verdier, David Monteagudo, David Da Silva, Thierry Petit
Qualification	Véronique CHAMBRILLON
Compétitions Jeunes	Marie-Laure PETIT (Masculins)
	David DA SILVA (Féminins)
Officiels Désignations / Charte	Julien COURTAS
Salles et Terrains	Victor ACEITUNO
Commission Sanitaire	Anne-Sophie PRAQUIN
Médical	



FONCTIONNEMENT 2023-2024

Organisation et fonctionnement: Pôle Formation

Responsable Pôle Formation

Marie-Pierre FOUQUET

Alban BORGHI

Yanda DIOP

Delphine DERROUET

David DA SILVA

Samy MESSAD

Amine RHOUL

Thierry PETIT

FONCTIONNEMENT 2023-2024

Organisation et fonctionnement: Commission des officiels (1)

Rôle	Responsable
Présidence Communication	Julien COURTAS
Secrétariat	Sylvaine BONNARD
<u>Formation Arbitre</u> Responsable Assistants	Amine RHOUL Clément PAPON Issam BOURHABI + ADO
<u>OTM</u> Formation Répartition	Sylvaine BONNARD Delphine DERROUET
Répartition Arbitres	Julien COURTAS
Arbitrage 3 x 3	ADO
Observation Jeunes Observation Seniors	Claudie BOURET Amine RHOUL
Péréquation / Pointage	Brigitte CAUDAL Claudie BOURET
Ecoles d'Arbitrage	Clément PAPON + ADO
Tutorat	Nicolas GAUDIN + ADO
Référent Handibasket	Lionel BAGHANA
Listing / FBI	Brigitte CAUDAL Claudie BOURET

CDO 91 DESIGNATION ARBITRES 2023 / 2024

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX Jeunes et Seniors
CHAMPIONNATS JEUNES REGIONAUX 3ème/4ème Division

Mail disponibilités le Lundi, désignation FBI le Mardi/Mercredi.
Mail dernières rencontres le Jeudi, désignation FBI le Vendredi.

! Tout retour doit être signalé le jeudi soir au plus tard !
Les Arbitres doivent consulter FBI chaque Samedi Matin.

Julien Courtas
presidentcdo91@gmail.com

COUPE DE L'ESSONNE
JEUNES & SENIORS

Mail disponibilités 10 jours avant chaque tour de la compétition.
! Tout retour doit être signalé trois jours avant la rencontre au plus tard !

Julien Courtas
presidentcdo91@gmail.com

FONCTIONNEMENT 2023-2024

Organisation et fonctionnement: Commission des officiels (2)

CDO 91 FORMATEURS / OBSERVATEURS 2023 – 2024

ARBITRES

**Lionel BAGHANA
Claudie BOURET
Julien COURTAS
Nicolas GAUDIN
Issam BOURHABI
Clément PAPON
Amine RHOUL
+ ADO Samy MESSAD**

OTM

**Sylvaine BONNARD
Brigitte CAUDAL
Céline COUFFLE
Delphine DERROUET
Etienne DERUBE
Alexiane LEVEQUE**



FONCTIONNEMENT 2023-2024

Organisation et fonctionnement: Pôle Administratif et Financier

Responsable Pôle Administratif et Financier	Victor ACEITUNO
Secrétariat Administratif	Céline GALASSI
Relations FFBB – LIFBB – CRIF – CDE – DDCS - ETAT	Mamadou SYLLA
	David DA SILVA
	Omer ZINSOU
Communication	David DA SILVA
	Céline GALASSI
Caisse de Péréquation	Brigitte CAUDAL

Délégation

Autorisations de retrait des lettres recommandées à la poste : David DA SILVA, Alban BORGHI, Yanda DIOP, Céline GALASSI

Autorisation de retrait chèquiers à la banque : David DA SILVA

Intendance du comité:

AG Copropriété Siège CD91 : David DA SILVA

Achats diverses fournitures : David DA SILVA

FONCTIONNEMENT 2023-2024

RESPONSABILITES & DELEGATIONS POLES ET COMMISSIONS

Pôle Administratif et Financier

Victor ACEITUNO

Pôle Sportif

Marie-Laure PETIT

Pôle Développement

Omer ZINSOU

Pôle Formation

Marie-Pierre FOUQUET

Commission Qualification

Véronique CHAMBRILLON

Commission Discipline*

Commission des Officiels

Julien COURTAS

Commission Patrimoine

Omer ZINSOU

Commission Technique

Thierry PETIT

1. Pour la saison 2023-2024, le CODIR du CD91 donne délégation aux pôles et commissions, sous l'autorité de son responsable, pour l'animation et la communication dans leurs domaines de compétences (application stricte des règlements et des statuts).
2. Hors du champ réglementaire, les décisions (litiges, réclamations, ...) doivent être soumises au Bureau CD91 pour validation, avant diffusion.

*** La commission de discipline, est de compétences régionales.**



Voté par CoDir du 12/09/2023



Retour Manifestations et Réunions JUILLET-SEPTEMBRE 2023

CoDir CD91 du 12/09/2023: MANAGEMENT

Retour Manifestations & Réunions : Bureau/CODIR CD91 du 21/08/2023

Consultés/ Votants : O. ZINSOU, M. SYLLA, ML PETIT, MP FOUQUET, D. DERROUET, V. CHAMBRILLON, V. ACEITUNO

Notes/Décisions

Préambule

Ce vote a eu lieu en distanciel pour entériner les calendriers et permettre leur diffusion rapide.

Contexte

La diffusion des calendriers était bloquée par le litige de la rencontre PRM N°123 Morigny/CTC Centre Essonne. Le club Centre Essonne demandant que la pénalité soit retirée sous le fait du non-envoi de courrier par la Ligue et espérant ainsi bénéficier d'une opportunité d'une place libérée en PRM qui aurait permis de repêcher une équipe descendant en DM2.

Rappel des faits sur la pénalité :

Le joueur Yoan Toplan a joué la rencontre du 13 mai alors qu'il était suspendu pour 3 fautes techniques.

Celui-ci ainsi que l'entraîneur ont été prévenu par les arbitres et Julien (car il n'avait pu le désigner sur ce weekend-là) puis par Alban avant le match. Julien m'a fait un message suite à la rencontre.

Le joueur et l'entraîneur ont dit qu'ils s'en moquaient puisque de toute façon, ils descendaient. Ils ont téléphoné au président de Brétigny qui leur a dit n'avoir pas reçu de lettre de la Ligue. (fait confirmé par la Ligue car bug informatique).

Cependant le joueur était bien noté en rouge sur FBI et prévenu comme dit précédemment. Y. Toplan n'a donc pas eu de sanctions suite à ses 3 fautes.

PS : Nous rappelons aux clubs que les conséquences de leurs décisions leur incombent. De plus, lorsque quelques observateurs du comité présents ont essayé une intervention sans succès.

Décision du Bureau CD91 : Après consultation du bureau par la commission sportive, il a été décidé de remonter les éléments à la commission régionale de discipline.

Retour Commission Discipline régionale du 19 Juillet 2023 à Mamadou Sylla : Pas de traitement à leur niveau à prévoir pour la rencontre PRM N°123 Morigny/CTC Centre Essonne.

Décision de ce Bureau CD91 exceptionnel :

Le bureau du CD91 vote à l'unanimité pour l'application des règlements, donc la pénalité de la CTC Centre Essonne est maintenue.

Action 1 : La CTC Centre Essonne doit être informé de cette décision ; Marie-Laure ; ASAP.

Action 2 : Les calendriers sportifs peuvent être diffusés ; Marie-Laure ; ASAP.



Validé par CoDir du 12/09/2023

CoDir CD91 du 12/09/2023: MANAGEMENT

Retour Manifestations & Réunions : Bureau/CODIR CD91 du 06/09/2023

Présents : O. ZINSOU, M. SYLLA, M. PETIT, M. FOUQUET, D. DERROUET, V. CHAMBRILLON, V. ACEITUNO

Invités : D. DA SILVA, J. COURTAS, A. RHOUL

Notes/Décisions

Analyse Conclusion Groupe de travail sur Fautes Techniques

- Le Bureau et la CDO (représentée par Julien Courtas et Amine Rhoul) ont été informés par O. Zinsou sur les conclusions de ce groupe de travail.
Les débats du GT ont été constructifs et les clubs ont manifesté un désir de prendre leur responsabilité sur la gestion des comportements de certains joueurs dans leurs clubs.
- La CDO souligne avoir pris la mesure des évolutions de la FFBB concernant la graduation des FT (G1 : comportements ; G2 : faits de jeux). Elle espère un traitement informatique facilitant la saisie des FT pour les arbitres. Bien sûr les arbitres doivent tous être sensibilisés impérativement sur ces modifications en ce début de saison.
- Les réunions d'informations organisées par la FFBB le 11/09 avec les clubs et le 12/09 avec les comités/ligues permettront de préciser davantage la mise en œuvre concrète.

Décision du Bureau

- Le Bureau remercie les participants à ce groupe de travail (notamment nos clubs qui ont permis cette avancée).
- Le Bureau est favorable à cette proposition du groupe de travail qui sera soumise au vote du Comité Directeur le 12 Septembre 2023.
Le Bureau précise qu'en cas de TIG (Travaux d'Intérêt Général) club, il faut que le joueur concerné par la première faute technique soit désigné uniquement pour l'arbitrage.

Actions

- Action 1 :** Document de travail du GT avec la proposition à partager avec tous les clubs essonnais ; Omer ; ASAP.
- Action 2 :** Présentation de la proposition au CODIR pour vote ; Omer ; le 12 Septembre 2023.
- Action 3 :** Préparer une diapo explicative sur les fautes techniques (G1/G2) pour les arbitres clubs ; demande à formuler lors de la réunion du 11/09 à la FFBB.
- Action 4 :** Présenter les conclusions du GT et la décision du CODIR lors de la réunion des clubs le 23/09/2023.

Préparation de la réunion de rentrée des clubs

Cette réunion traditionnelle d'information des clubs se tiendra le 23/09/2023 à la MDCS (Maison Départementale des Comités Sportifs).

Nous avons décidé de changer de format et de mettre les gens en mouvement après une courte séquence d'introduction de partage de quelques informations essentielles

1. Le déroulement sera comme suit :

- En plénière (9h00-10h00)**
 - Introduction - M. Sylla
 - Informations essentielles (notamment gestion des fautes) - O. Zinsou
 - Questions générales - TOUS
- Stand des pôles (10h00-12h00)**
(Pôle Administratif/Financier, Pôle Développement, Pôle Sportif, Pôle Formation, CDO)

→ Les membres des pôles et commissions seront présents sur leurs stands pour répondre à toutes les questions que les clubs se posent.

- Les slides de la réunion de rentrée seront préparés pour un envoi le 20/09/2023 au plus tard aux clubs.
→ Ce qui permettra aux clubs de préparer leurs questions à poser dans les stands.
→ Chaque pôle et commission doit synthétiser l'essentiel (3 à 4 idées sur un slide)

Prépa Comité Directeur du 12/09/2023

- Tous les membres du CODIR devraient être ~~licenciés~~ **licenciés**.
- Les responsables de pôles et commissions doivent finaliser la liste de leurs bénévoles et vérifier qu'ils seront licenciés cette saison
Possibilité d'utiliser la licence dirigeants clubs gratuites – dispositif relancé par la FFBB

Plan Officiel 2024

Lors de la vérification du statut des clubs du CD91, il est apparu qu'une note officielle précise que le manquement de 250€ s'applique pour chaque personne à former (les clubs devant former 2 officiels se retrouvent donc à payer 500€ en cas de manquement).

Action 1 : Remonter notre étonnement car lors des présentations en 2022, il paraissait clair que le montant de 250€ s'appliquait au club pas au nombre de personnes à former ; M. SYLLA ; ASAP.

Aides/Subventions

Les aides et subventions suivantes ont été reçues ou sont en cours de traitement par les partenaires institutionnels:

- ANS : baisse de 5.5K€ par rapport à l'année précédente
- DEPT Subvention de fonctionnement : stable
- DEPT Aide à l'emploi : nouvelle aide de 12K€ par an sur 3 ans pour un des CTS du comité)
- DEPT projets 2022/2023 : en cours de traitement



Validé par CoDir du 12/09/2023

CoDir CD91 du 12/09/2023: MANAGEMENT

Retour Manifestations & Réunions : CODIR CD91 du 12/09/2023 (1)

Réunion de Rentrée des clubs

Lieu validé : MDCS (Maison Départementale des Comités Sportifs) à Mennecy.
62 bis Boulevard Charles de Gaulle, 91540 Mennecy

- ➔ Action 1 : Organisation du forum à préparer ; Omer/ Marie-Pierre / David ; ASAP
- ➔ Action 2 : Format des slides de synthèse à construire ; Omer / Yanda ; ASAP

Agenda

08h30 Réception – Petit-Déjeuner

09h00 Plénière

- Ouverture : Mot du Président du CD91 – Mamadou Sylla
- Gestion des fautes techniques – Omer Zinsou
- Questions/Réponses - TOUS

09h45 Forum des clubs

- Les Pôles et Commissions à votre écoute

12h00 Apéritif

12h30 Fin de Réunion des Présidents et Correspondants



Validé par CoDir du 12/09/2023



CoDir CD91 du 12/09/2023: MANAGEMENT

Retour Manifestations & Réunions : CODIR CD91 du 12/09/2023 (2)

Cadeaux des bénévoles

On recherche des idées originales pour terminer la mandature.

→ Action : DDS attend vos suggestions pour lancer des quotations

Changement PC de la QUALIF91

Analyse du marché à faire rapidement.

Attention les PC existants devraient être stockés car propriété ATLANCE.

→ Action : DDS lance l'analyse de marché

Retour Manifestations & Réunions : CODIR CD91 du 12/09/2023 (3)

Fautes Techniques : Vote proposition du Groupe de Travail

- Clarification sur le délai de mise en œuvre du TIG clubs pour la première faute :
-> 1 mois max hors périodes de congés scolaires.
- Le TIG arbitrage s'applique à l'ensemble des licenciés ayant reçu une FT de type G1 ou une Faute Antisportive sans rapport.

Pour les plus jeunes licenciés susceptibles d'être concernés (U11-U15), le CODIR compte sur la clairvoyance des clubs pour juger de la rencontre adéquate pour le TIG arbitrage.

- Lors de la saison 2023-2024 :
 - Les fautes G1 sont sanctionnables financièrement (tel que proposé par le GT).
 - Les fautes G2 ne seront pas sanctionnables financièrement.

➔ Décision CODIR : Le CODIR entérine la proposition à l'unanimité.

Slides de synthèse 34-36



Validé par CoDir du 12/09/2023

CD91 : Groupe de travail sur les fautes techniques

Retour Manifestations & Réunions : Groupe de Travail sur les Fautes Techniques (1)

- 2 Réunions tenues conformément à la proposition de l'AG.
- Bonne participation des clubs (échanges constructifs et sereins, propositions d'amélioration, ...)



- Le GT souhaite que les clubs soient mis à contribution par la mise en place d'un règlement intérieur (droits, devoirs, obligations et sanctions) et d'une charte de bonne conduite. Ces 2 documents doivent être signés par les acteurs du club.
Les clubs demandent à être acteurs (mise en place d'une commission de discipline et des valeurs en interne) dans l'évolution des mentalités concernant la première faute technique.
- La Faute Disqualifiante et la Faute Technique doivent être traitées et sanctionnées pareillement.

- La FFBB différencie maintenant un comportement incorrect/violent (G1) et les fautes sur l'esprit du jeu (G2).
 - La G1 mérite un traitement à postériori par le club/comité, et la commission de discipline régionale si nécessaire.
 - La G2 concerne les faits de jeux et de ce fait les sanctions sont prises en cours de match par les arbitres. Les clubs gèreront en interne les acteurs récidivistes.



Principes politiques / réglementaires

Les commissions sportives compétentes doivent confirmer toutes les fautes techniques et disqualifiantes sans rapport infligées aux licenciés sur le logiciel FBI (à l'exception des fautes B) dans le délai maximum **de 15 jours après la rencontre concernée**

NOTA : L'enregistrement doit bien identifier la nature de la faute technique (G1 ou G2) ou disqualifiante sans rapport.

Groupe G1	Groupe G2
Ignorer les avertissements donnés par les arbitres	Obstruer la vision du jeu d'un adversaire en agitant/maintenant ses propres mains devant ses yeux,
S'adresser et/ou communiquer de façon irrespectueuse avec les arbitres, le commissaire, si présent, les officiels de table, les adversaires ou les personnes autorisées à s'asseoir sur les bancs d'équipe	Retarder le jeu en touchant délibérément le ballon après qu'il est passé à travers le panier ou en empêchant une remise en jeu ou un lancer-franc d'être effectué rapidement ou en revenant tardivement sur le terrain pour commencer la rencontre ou la seconde mi-temps
Agacer ou narguer un adversaire	Balancer des coudes avec excès,
Toucher un arbitre ou un officiel	Simuler d'avoir été victime d'une faute
Maltraiter le matériel : table, banc, chaise, bouteille, plaquette coach	S'accrocher à l'anneau de telle façon que le poids du joueur est supporté par l'anneau à moins que le joueur s'accroche à l'anneau momentanément après un smash ou, selon le jugement de l'arbitre, il essaie d'éviter une blessure ou de blesser un autre joueur
User d'un langage ou de gestes susceptibles d'offenser ou d'exciter les spectateurs,	Pour un défenseur, commettre un « Goaltending » (empêcher illégalement le ballon d'atteindre le panier) lors du dernier lancer-franc

CD91 : Groupe de travail sur les fautes techniques

Retour Manifestations & Réunions : Groupe de Travail sur les Fautes Techniques (2)

FAUTES G2	CLUB
	Bonnes pratiques internes
1 FT	Information sur les risques encourus
2 FT	Avertissement sur l'esprit du jeu
3 FT	Travaux d'Intérêt Général ou formation

Recommandations GT aux clubs

- Si joueur disqualifié (2 FT G2 pendant un match), il faut mettre en œuvre des sanctions internes.

CD91 : Groupe de travail sur les fautes techniques

Retour Manifestations & Réunions : Groupe de Travail sur les Fautes Techniques (3)

FAUTES G1	CLUB	CD91		LIFBB	
	Sanction interne	Sanction disciplinaire	Sanction Financière (SF)	Sanction disciplinaire (SD)	SF
1 FT	Application de la sanction interne prévue dans le règlement intérieur	Le club s'engage auprès du CD sur la mise en œuvre de la sanction interne	50€ - Mais possibilité de l'annuler sous réserve d'un TIG club effectif à justifier auprès du comité. - Le TIG doit se réaliser dans le délai d'1 mois hors périodes de vacances scolaires.	Sanction par la commission de discipline régionale, si saisine par CD91 car faits graves	
2 FT	Sanction interne + pénalité financière		100€ - Le club qui a mis en place le TIG pour la 1^{ière} FT, paiera juste le montant de 100€. - Le club qui n'aura pas mis en place de TIG, cumulera et paiera 150€ (cumul 50€ 1^{ière} faute + 100€ de la 2^{ème} faute).	Sanction par la commission de discipline régionale, si saisine par CD91 car faits graves	
3 FT	Sanction interne + pénalité financière		100€	1 WE ferme de suspension à participer aux rencontres sportives ou nouvelles règles de substitution FFBB.	

Recommandations GT

- Proposition applicable pour FD sans rapport aussi.

CoDir CD91 du 12/09/2023: MANAGEMENT

Retour Manifestations & Réunions : RDV FFBB du 11/09/2023

Principes politiques / règlementaires

- Seul le cumul de trois fautes techniques **G1** et/ou disqualifiantes sans rapport est **sanctionné**
- **Catégorisation des FT :**
 - **G1** : Les fautes techniques sanctionnant un **comportement incorrect**
 - **G2** : Les fautes techniques sanctionnant une **action de jeu**
- Déclenchement du délai de contestation **de 48h à compter du post-contrôle de la feuille de marque**
- Génération automatique de l'alerte FBI dans le même délai
- **Sanction :**
 - **Identique** aux saisons précédentes : un (1) weekend sportif ferme d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportive
 - **Nouveauté** : le licencié sanctionné a la **possibilité de ne pas exécuter sa suspension** s'il arbitre deux rencontres dans un délai d'un mois

5.1 La nouvelle gestion des fautes techniques

Principes politiques / règlementaires

Les **commissions sportives compétentes** doivent confirmer toutes les fautes techniques et disqualifiantes sans rapport infligées aux licenciés sur le logiciel FBI (à l'exception des fautes B) dans le délai maximum **de 15 jours après la rencontre concernée**

NOTA : L'enregistrement doit bien identifier la nature de la faute technique (**G1** ou **G2**) ou disqualifiante sans rapport.

Groupe G1	Groupe G2
Ignorer les avertissements donnés par les arbitres	Obstruer la vision du jeu d'un adversaire en agitant/maintenant ses propres mains devant ses yeux,
S'adresser et/ou communiquer de façon irrespectueuse avec les arbitres, le commissaire, si présent, les officiels de table, les adversaires ou les personnes autorisées à s'asseoir sur les bancs d'équipe	Retarder le jeu en touchant délibérément le ballon après qu'il est passé à travers le panier ou en empêchant une remise en jeu ou un lancer-franc d'être effectué rapidement ou en revenant tardivement sur le terrain pour commencer la rencontre ou la seconde mi-temps
Agacer ou narguer un adversaire	Balancer des coudes avec excès,
Toucher un arbitre ou un officiel	Simuler d'avoir été victime d'une faute
Maltraiter le matériel : table, banc, chaise, bouteille, plaquette coach	S'accrocher à l'anneau de telle façon que le poids du joueur est supporté par l'anneau à moins que le joueur s'accroche à l'anneau momentanément après un smash ou, selon le jugement de l'arbitre, il essaie d'éviter une blessure ou de blesser un autre joueur
User d'un langage ou de gestes susceptibles d'offenser ou d'exciter les spectateurs,	Pour un défenseur, commettre un « Goaltending » (empêcher illégalement le ballon d'atteindre le panier) lors du dernier lancer-franc

CoDir CD91 du 12/09/2023: MANAGEMENT

Retour Manifestations & Réunions : RDV FFBB du 11/09/2023

Principes politiques / règlementaires

Dans l'hypothèse du cumul de 3 FT G1 et/ou FDSR, le licencié, son club dûment mandaté ou la personne qui le représente pourront faire valoir leur défense en adressant à l'organe disciplinaire compétent **leurs observations écrites et détaillées** des circonstances ayant provoqué les FT G1 et/ou FDSR à son encontre et/ou pourront demander à comparaître devant l'organe disciplinaire.

→ Ces observations et/ou cette demande de convocation doivent être adressées à la commission compétente dans les **48h** suivant l'enregistrement de la 3^{ème} FT G1 ou de la FDSR dans FBI.

En l'absence de transmission d'observations et/ou de demande de convocation, le licencié se verra infliger la sanction suivante :

Infractions disciplinaires	Sanctions
Cumul de trois (3) fautes techniques (G1) et/ou disqualifiantes sans rapport	Un (1) weekend sportif ferme d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportive
Cumul de cinq (5) fautes techniques (G1) et/ou disqualifiantes sans rapport	Dossier disciplinaire
Au-delà de cinq (5) fautes techniques (G1) et/ou	Dossier disciplinaire

Principes politiques / règlementaires

En cas de **transmission d'observations et/ou demande de convocation**, la sanction éventuellement retenue par l'organe disciplinaire ne pourra être **supérieure** à celle règlementairement prévue : **un (1) weekend sportif ferme d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives ou moins.**

Possibilité de ne pas exécuter la suspension en arbitrant des rencontres à partir de la catégorie d'âge U16

Joueur de Championnat de France (LFB / LF2 / N1-2-3) et qualificatif :	1. Rencontres U13 ou U15 Ligue 2. Rencontres U17F, U18M ou U20 Ligue 3. Rencontres de championnat départemental Senior
Entraîneur (et adjoint) de Championnat de France (LFB / LF2 / N1-2-3) et qualificatif	1. Rencontres U13 ou U15 Ligue 2. Rencontres U17F, U18M ou U20 Ligue 3. Rencontres de championnat départemental Senior
Joueur sénior et entraîneur (et adjoint) de niveau Régional 2 et en dessous	1. Rencontres U13 ou U15 Département 2. Rencontres U13 ou U15 Ligue 3. Rencontres de championnat départemental Senior
Joueur jeune de catégorie d'âge à partir de U16, jusqu'à U20	1. Rencontres U13 ou U15 Département 2. Rencontres U13 ou U15 Ligue

Il est impératif que la compétition sur laquelle le licencié est désigné soit :

- A désignation d'arbitres
- Avec e-Marque

5.1 La nouvelle gestion des fautes techniques

CoDir CD91 du 12/09/2023: MANAGEMENT

Retour Manifestations & Réunions : RDV FFBB du 11/09/2023

5.1 La nouvelle gestion des fautes techniques

Principes politiques / réglementaires

Le licencié n'exécutera pas sa sanction de suspension s'il arbitre 2 rencontres :

- Un **statut provisoire** lui est attribué sur FBI pour permettre sa **désignation** et ce, **sans aptitude médicale ou autre spécifique**
- Les deux **désignations** doivent intervenir **dans les 30 jours** suivant la génération de l'alerte FBI
- Information notifiée **par mail au licencié** qui devra accuser réception et confirmer sa présence dans les **5 jours**
- Les désignations seront faites obligatoirement **avec un arbitre officiel**
- **Aucun frais de déplacement et aucune indemnité de rencontre**

Principes politiques / réglementaires

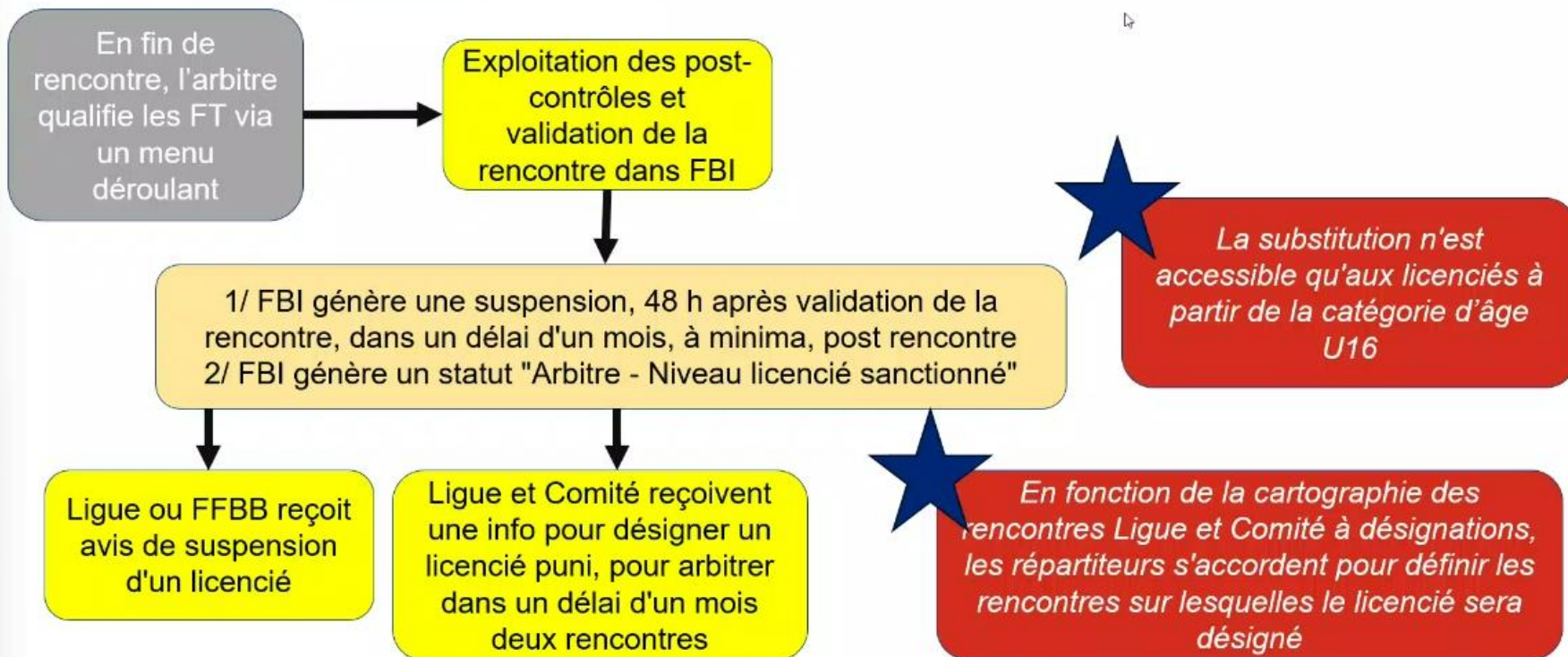
Le weekend sportif d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives sera fixé approximativement **1 mois après l'enregistrement de la 3^{ème} FT G1 ou FDSR**.

Exemple :

- 3^{ème} FT le 9 septembre 2023
- Enregistrement de la FT par la Commission Sportive le 11 septembre 2023 à 21h00
- Le licencié dispose de 48h pour faire valoir ses observations/demander à comparaître
 - Soit jusqu'au 13 septembre 2023 à 21h00
 - **Si oui** : CRD ou CFD étudie le dossier – sanction suspendue dans l'intervalle = procédure disciplinaire classique
 - **Si non** : Comité et Ligue reçoivent notification – désigne le licencié sur 2 rencontres à arbitrer dans les 30 jours → jusqu'au 13 octobre 2023
 - La suspension ferme serait le weekend sportif suivant : 13 au 15 octobre 2023 (si le licencié n'arbitre pas les deux rencontres)

Retour Manifestations & Réunions : RDV FFBB du 11/09/2023

La gestion opérationnelle de ces évolutions, avec l'adaptation des outils (e-Marque / FBI)



Retour Manifestations & Réunions : RDV FFBB du 11/09/2023

La FFBB s'engage dans la lutte contre les violences

- La fédération est historiquement engagée.
- 1^{ère} fédération à conventionner avec Colosse aux pieds d'argile (CAPA)
- Mise en avant lors de l'Assemblée Générale
- Déclinaison des outils de prévention avec CAPA
- Création d'outils propres à la FFBB
- Engagement individuel des structures (ligues, comités et clubs)



5. 2. La FFBB
s'engage dans
la lutte contre
les violences

Un module e-learning dédié à la sensibilisation aux violences



1. Evitez les situations à risques
2. Prévenir
3. Alerter
4. Réguler
5. Rôle et obligation des encadrant.es

Le CD91 a renouvelé
son contrat avec
l'association
Colosse Aux Pieds
d'Argile

CoDir CD91 du 12/09/2023: MANAGEMENT

Retour Manifestations & Réunions : RDV FFBB du 11/09/2023

Des outils d'information et de prévention de CAPA

- Une Sensibilisation par année par Ligue aux violences sexuelles.
- Un kit CAPA x FFBB sur les violences sexuelles par club
 - Diffusé en version papier en juin 2021 pour tous les clubs
 - Accessible en version numérique

Des outils d'information de CAPA



Le kit en accès libre en version numérique sur l'espace documentaire eFFBB



S'assurer de la communication du message

- Une campagne de communication du ministère
- S'assurer d'une présence visuelle des informations dans les lieux de pratique
 - Campagne du ministère
 - Affiche CAPA
 - Comité contre le Bizutage
 - Autres communications

Des outils d'information du Ministère



Les kits en accès libre en version numérique sur l'espace documentaire eFFBB



5. 2. La FFBB s'engage dans la lutte contre les violences

Le CD91 a renouvelé son contrat avec l'association Colosse Aux Pieds d'Argile



Structuration des Activités du CD91

STRUCTURATION DES ACTIVITES (1)

Poles	Commissions	Catégories	Activités	Nature de l'activité (I: interne, OF: Obligatoire fédérale, P: Partenaire, D: Départementale)	Période dans la saison DHC: Début Saison hors congé, MHC: Milieu Saison hors congé, FHC: Fin Saison hors congé, CT: Congé Toussaint, CF: Congé Fêv CA: Congé Avril, CE: Co	Nombre d'occurrences	Durée Préparation (en heures)	Durée Action concrète (en heures)	Responsable référent CD91	Autres Ressources internes CD91 (R: Responsable délégué, I: Intervenant, P: Participa	Intervenants extér (B: Bénévole, BD: Béné défragés, C: Contract
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Gouvernance	Intendance comité								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Gouvernance	Bureau CD91								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Gouvernance	Comité Directeur CD91								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Gouvernance	Comité Directeur LIFBB								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Gouvernance	Conseil des présidents								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Gouvernance	Réunion Zone Nord-Est								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Gouvernance	Réunion des dirigeants FFBB								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Gouvernance	Réunions de coordinations avec la LIFBB : secrétaire général, sportif, etc...								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Gouvernance	Réunion Rentrée des Clubs								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Gouvernance	Dossier de subventions								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Gouvernance	Assemblée Générale CD91								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Gouvernance	Assemblée Générale LIFBB								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Gouvernance	Assemblée Générale FFBB								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Gouvernance	Assemblée Générale CDOS 91								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Gouvernance	Réunions avec département sur subvention								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Finances	Suivi analytique des dépenses								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Finances	Suivi général comptables								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Finances	Affiliations / réaffiliations								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Finances	Gestion caisse de Péréquation								
Pole Admin/Financier	Pole Admin/Financier	Finances	Relation financière avec la FFBB et la ligue IDF								
			Dossier de subventions								

REEMPLISSAGE
EN COURS

STRUCTURATION DES ACTIVITES (2)

TOUS LES RESPONSABLES



RELANCE :

**Continuer le remplissage
du fichier EXCEL***

Lien GOOGLE DOC :

<https://drive.google.com/drive/folders/1GWCn-TZA9iHCrQ4rrPw4fH6fM9q2jrYn?usp=sharing>





Tour des Pôles & Commissions



CoDir CD91 du 12/09/2023

POLE DEVELOPPEMENT Début de saison 2023-2024 (1)

Forum National du Mini Basket

Sandrine Fortassin et Philippe Maréchal ont représenté le CD91 au forum national MB du 25 au 27 Août 2023 en Loire Atlantique.

➔ **FFBB souhaite encore renforcer le JAP, Le Challenge Benjamins Scolaire et le label national EFMB ; ambassadeurs JO.**

Bracelets de fidélisation

Retour S. Fortassin du forum national MB : plus d'obligation à les acheter par les clubs

➔ **Communication à faire lors de la réunion de rentrée des clubs le 23 Septembre 2023**

Colloque VxE, la suite

➔ **O. Gombert tiendra un stand pour la réunion de rentrée des clubs le 23/09/2023.**

Label départemental Mini Basket

Relance à faire auprès des clubs pour les inciter à valoriser leur enseignement du basket aux 5-11ans.

➔ **Chronologie à construire pour les accompagner dans la constitution du dossier (com en Octobre, dossier Jan/Fév, décision commission Mars, Visite école MB Mars/Avr)**

➔ **Communication à faire lors de la réunion de rentrée des clubs le 23 Septembre 2023**



CoDir CD91 du 12/09/2023

POLE DEVELOPPEMENT Début de saison 2023-2024 (2)

3x3 dans les clubs

L'initiative prévue en 2022-2023 de positionner une date (le lundi des semaines de compétition 3x3) par zone regroupant plusieurs jeunes des clubs avoisinants pour une initiation n'a pas pu se tenir.

- ➔ **Yanda réfléchit à relancer cette initiative si les clubs sont intéressés.**
- ➔ **Préparer 1 slide pour la réunion de rentrée des clubs le 23 Septembre 2023.**

Plateaux Mini Basket

Il faut mettre en place l'évaluation des équipes pour mieux positionner les niveaux de jeu des enfants.

- ➔ **1 slide d'évaluation des aptitudes (débrouillés, débutants) a été envoyé aux clubs pour permettre de bien brasser les enfants en vue des plateaux.**

Dossier EFMB (Ecole Française Mini Basket)

La FFBB souhaite recueillir un maximum de dossiers cette saison.

- ➔ **1 accompagnement CD91 est à mettre en place.**

Sport Adapté

- ➔ **T. Fortassin souhaite participer aux événements mis en place par le comité.**

CENTRE GENERATION BASKET 91 SAISON 2023-2024						
SEMAINES	GRIGNY	JUVISY				
DU 23 AU VENDREDI 27 OCTOBRE 2023		CGB				
DU 30 OCT AU VENDREDI 03 NOV 2023						
DU 26 AU 29 DECEMBRE 2023						
DU 02 AU 05 JANVIER 2024						
DU 12 AU 16 FEVRIER 2024						
DU 19 AU 23 FEVIER 2024						
DU 08 AU 12 AVRIL 2024						
DU 15 AU 19 AVRIL 2024						
DU 08 AU 12 JUILLET 2024	CGB					
	Demande des clubs					
	Confirmation aux clubs					
	CGB fait					
?	Attente d'un retour des clubs pour choix de la semaine.					



CoDir CD91 du 12/09/2023

POLE DEVELOPPEMENT
Début de saison 2023-2024 (4)

Fête Nationale MB dans l'Essonne 2024

1. Proposition de vérifier localisation sur Base de Brétigny :

➔ **Complexe à mettre en oeuvre car potentiellement de gros problèmes de logistique à gérer et pas de club porteur.**

2. Proposition d'intégrer le CDH (Comité Départemental Handisport) :

➔ **A étudier cette opportunité en fonction des espaces possibles dans le futur lieu retenu.**

ENTRAINEURS

FORMATION INITIALE



BREVET FEDERAL ENFANTS (U9-U11)

Dates : 10 février 2024, 8 avril 2024 et 19,20 et 21 avril 2024

Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Lieux : en cours de réservation

Inscriptions avant le 23 décembre 2023

Tarif : 140 EUR (comprenant sifflet + chronomètre + clé USB)



BREVET FEDERAL JEUNES (U13-U15)

Dates : 12 février 2024, 6 avril 2024 et 19,20, et 21 avril 2024

Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Lieux : en cours de réservation.

Inscriptions avant le 23 décembre 2023

Tarif : 140 EUR (comprenant sifflet + chronomètre + clé USB)



BREVET FEDERAL ADULTES (U17 À SENIORS)

Dates : 11 février 2024, 7 avril 2024 et 19,20 et 21 avril 2024

Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Lieux : en cours de réservation

Inscriptions avant le 23 décembre 2023

Tarif : 140 EUR (comprenant sifflet + chronomètre + clé USB)



NOUVEAU! CS1 ET CS3 DU DIPLÔME D'ENTRAINEUR TERRITORIAL DE BASKET-BALL (DETBT)

Dates : 2,3,4, et 5 novembre 2023.

Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Lieux : en cours de réservation.

Inscriptions avant le 21 octobre 2023

Tarif : 140 EUR (comprenant 1 cahier technique + plaquette)



OFFICIELS

FORMATION INITIALE



ARBITRE DÉPARTEMENTAL (EAD)

Session Toussaint 2023

Dates : Les week-ends des 21-22 et 28-29 octobre 2023

Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Evaluations le dimanche 29 octobre 2023 de 14h00 à 17h30

Lieux : en cours de réservation

Inscriptions avant le 15 octobre 2023

Session Hiver 2024

Dates : du 19 au 24 février 2024

Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Lieux : à Limours (sur le camp de basket)

Inscriptions avant le 10 février 2024

Session Printemps 2024

Dates : du 16 au 21 avril 2024cutifs

Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Lieux : à Limours (sur le camp de basket)

Inscriptions avant le 6 avril 2024

Tarif : GRATUIT (comprenant sifflet Fox)

AIDE A LA FORMATION DES OFFICIELS CLUBS

ARBITRES ET OTM "CLUB" session e-learning ouverte toute l'année après inscription à l'INFBB via le site <http://infbb.sportteef.com>

DIRIGEANTS

Nous contacter pour formations sur mesure (FBI v2, eFFBB, eLicences, ANS, ...)

ATTESTATION DE QUALIFICATION AU SPORT ADAPTÉ (AQSA)

Coût de la formation entièrement pris en charge par le CD91.

Contacter directement David Da Silva

Tél : 07 83 11 71 94 / @ daviddsctf@orange.fr

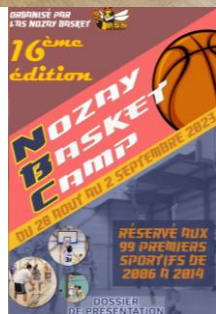
POLE FORMATION : EXAMEN ARBITRE DEPARTEMENTAL NOZAY 2023



Cette 1^{ère} session de la formation EAD s'est déroulée du 29 août au 3 septembre à Nozay. Nous regrettons les désistements de dernière minute (23 inscrits pour 16 présents).

La quasi-totalité des stagiaires a validé les épreuves pratiques du dimanche matin (1 échec). Reste le e-learning à valider et la session d'évaluation pratique qui devrait se tenir lors de la 1^{ère} phase des championnats jeunes.

Rendez-vous donc à la Toussaint pour valider la pratique et devenir arbitre officiel départemental.



MERCI NOZAY

#MP

A RETENIR POUR LA PROCHAINE EDITION:

+ : Le lieu, la communication, l'organisation, les contenus, le support de jeu, les formateurs, le nombre de candidats, la dynamique du groupe, les progrès réguliers sur la semaine.

- : Les désistements de dernière minute.

INFORMATIONS DIVERSES (1)

1. EAD : comment gérer les absences non justifiées ?

Les absences injustifiées empêchent à certains clubs de trouver des places de formation pour leurs jeunes.

- On peut envisager de limiter le nombre de stagiaires par club
- Il faut rappeler aux clubs que la formation est gratuite mais la présence est obligatoire. Ils devraient dorénavant s'engager auprès du comité.

→ Proposition de communication et/ou de sanctions à travailler

2. TQR 2023

Record battu : 47 équipes engagées

Attention : les désistements de dernière minute sont vraiment pénibles à gérer par les membres de la commission sportive

INFORMATIONS DIVERSES (2)

3. Mandature 2024-2028

Plusieurs piliers de la mandature 2020-2024 arrêteront leurs activités au sein du comité Essonne. Il est impératif de commencer à rechercher les futurs dirigeants du CD91 auprès des licenciés de nos clubs.

Les potentiels candidats seront dès maintenant intégrés comme invités au CODIR.

→ **Slide Appel à candidature à présenter à la réunion de rentrée des clubs le 23/09/2023**

4. Port du voile

Les règlements sportifs généraux FFBB indique que :

http://www.ffbb.com/sites/default/files/reglements_sportifs_generaux_vdef_23.pdf

9.3 Equipements à connotation religieuse ou politique (Décembre 2022)

Le port de tout équipement à connotation religieuse ou politique est strictement interdit à l'ensemble des joueurs et acteurs de la rencontre (entraîneurs, arbitres, officiels), lors de l'ensemble des compétitions départementales, régionales et nationales 5x5 et 3x3, sur l'ensemble du territoire.

Le cas échéant, l'arbitre ne doit pas faire débiter la rencontre.

Les sanctions sont prévues à l'annexe 2 du présent règlement.

→ **Tous les acteurs sont concernés**

→ **Le CD91 demande aux clubs essonnien de s'y conformer strictement.**

CoDir CD91 du 12/09/2023

ANNEXES

ANNUAIRE LIFBB



NOTE

REPERTOIRE TELEPHONIQUE LIFBB

Date : 01/09/2023

☒ Haute Importance ☐ Moyenne Importance ☐ Information

PÔLE ADMINISTRATIF :

BRIAND Anne Gaëlle (Assistante Pôle administratif) / **STANDARD** : 0613194633
ASSET Astrid (Secrétaire générale) : 0640382998

DIRECTION

ROLLEE Stéphane (DT) : 0613210841
BALLARINI Ivano (DTR) : 0689801646

PÔLE SPORTIF:

ASSET Laurent (Vice-Président - Responsable du pôle sportif) 0685278730
BRIAND Anne Gaëlle (Assistante Pôle sportif) : 0613194633

PÔLE FORMATION et EMPLOI :

TOURNAY Pascale (Responsable IRFBB) 0663846891
COULIBALY Safiatou (Chargée de gestion Pôle Formation et Emploi) : 0616283711
GOFFIC Eric (En charge de la formation des techniciens) : 0680943499
GUEY Jean Philippe (Conseiller Technique des officiels – CTO) : 0683864381
SECCI Audrey (Agent de développement des officiels CD77-CD92-CD94) : 0619176426
MESSAD Samy (Agent de développement des officiels CD75-CD91-CD95) : 0619177111

PÔLE DÉVELOPPEMENT et CITOYENNETÉ:

SOUDANI Djamel (VP - Responsable du Pôle Développement et citoyenneté) : 0673356173
GOMBERT Olivier (responsable du Pôle Développement et citoyenneté) : 0619179310
LETELLIER Corentin (Assistant Pôle Développement et Citoyenneté) : 0625869322
FUJALKOWSKI Isabelle (CTS) : 0609322693

PÔLE COMPTABILITÉ / JURIDIQUE / DISCIPLINE:

GUET Sylvie (Assistante Pôle Comptabilité) : 0616283253
ESPIN Mélanie (Assistante Juridique / Discipline) : 0616797243
DEVILLARD Chantal (Trésorière générale) : 0619174357
SAR Yannick (Président de la commission de Discipline et Juridique) 0668686562

PÔLE COMMUNICATION / ÉVÉNEMENTS:

RATHERY Marion (Assistante communication)
BRANDON Bradley (Assistant communication) : 0621011759

PÔLE PERFORMANCE

CABALLO Philippe (VP - responsable du pôle performance) 0671683087

PÔLE ESPOIR IDF :

FÉMININ :

TEKPLI Yves (CTF – Formation de la joueuse) 0685730693

MASCULIN :

CALVEZ Loïc (CTF – Formation du joueur) 0683859344
WOUTS Paloma (Assistante Pôle Espoir) 0673930173
LEGOFF Franck (Assistant Pôle Espoir) 0699615000

Rédacteur

Le Directeur
Stéphane ROLLEE